

PROGRAMME du COLLOQUE

Vendredi 4 décembre 2026

Auditorium de la Maison des Avocats – Parvis du tribunal Paris 17^{ème}

INTELLIGENCE AMIABLE &

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Du bon usage de l'IA dans vos pratiques amiables

8h30	ACCUEIL
9h00-9h45	Discours d'ouverture : Mme Juliette GRISET , avocate au barreau de Paris, présidente de l'AFPDC, Mme Rajashree Suppiah , President of the IACP (International Academy of collaborative practitioners), Advocate and Solicitor, Collaborative Practitioner and MIMC Accredited Mediator, Kuala Lumpur, Malaisie
10h00-11h00	Cycle 1-L'IA DANS L'EUROPE-Retours d'expérience de chaque membre du CA de l'ENCPC M. Mathias KLISSENBAUER, Autriche, président de l'ENCPC, Mme Ursula MAYERTHALER, Suisse, Mme Immaculada RUZ, Espagne, M. William HOGG, Nicki Mitchell et Thomas Brownrigg, Angleterre, M. David BREMNER, Ecosse, Mme Virginie LUISE, Belgique Modératrice : Mme Juliette GRISET, avocate au barreau de Paris, présidente de l'AFPDC
11h15-12h30	Cycle 2 - L'IA S'INVITE A LA TABLE DE L'AMIALE : FAUT-IL LUI GARDER UNE CHAISE ? ENTRE TECHNOLOGIE ET RELATION HUMAINE, OU PLACER LE CURSEUR ? Mme Anne-Marie BOUDART, avocate au barreau de Bruxelles, médiatrice, praticienne du processus collaboratif Mme Carine VANDER STOCK, avocate au barreau de Bruxelles, médiatrice, praticienne du processus collaboratif Echanges avec les participants
12h30-14h00	Déjeuner
14h00-14h30	FAMILY WIZARD & IA : présentation d'une application de coparentalité
14h30-15h30	Cycle 3 : LES BONS USAGES DANS LA PRATIQUE DE L'IA » Mme Virginie LUISE, avocate belge, praticienne du processus collaboratif Mme Laurence JOLY, avocate, membre du CNB – Mme Romane COUMET SPINASSOU (KPMG) avocate au barreau des Hauts de Seine Modératrice : Me Laureline HAMON, avocate au barreau de Paris, administratrice de l'AFPDC
15h45-17h00	Cycle 4 : APPLICATION PRATIQUE DANS UN CAS DE PROCESSUS COLLABORATIF : AIDE-TOI ET L'IA T'AIDERA atelier animé par Mme Marion BOULFROY, avocate au barreau de Paris et M. Jean-Armand MEGGLE, avocat au barreau de Versailles, membres du CA de l'AFPDC
17h00	Fin du colloque